



ESI Angers **ESI Rennes** **ESI Tours**
ESI Nantes **services DISI** **CID locales**

mél: cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr
<http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>



site :

Le 11 juillet 2018 se tenait le séminaire des hauts cadres du Ministère de l'Action et des Comptes Publics.

FIN DES CAP

Le secrétaire d'État auprès du ministre, M. Olivier Dussopt, a évoqué « **la suppression de la compétence de la CAP sur les mutations** ». En clair, il n'y aurait plus de CAP ni nationale, ni locale pour les mutations. Les personnels seraient affectés directement par le directeur ou la directrice sans aucun recours possible.

M. Dussopt propose également de déconcentrer largement entre les mains des directions la promotion interne et les sanctions disciplinaires. **Les personnels seraient livrés à l'arbitraire, sans droit de recours.**

FIN DU FONCTIONNAIRE

Il propose aussi « **un élargissement du recours au contrat** », la **rémunération au mérite** et enfin « **un accompagnement renforcé** en matière d'évolution de carrière. [...] Nous devons être exemplaires et particulièrement innovants dans ce domaine pour que des mécanismes de coopération inter-directionnels, interministériels et inter-fonctions publiques se mettent en oeuvre à l'échelle des bassins d'emplois ».

En clair, un vrai « plan social » à grande échelle se prépare.

FIN DU RÉSEAU

Le ministre Gérard Darmanin prévoit d'ici 18 mois « **le rapprochement entre le recouvrement réalisé au sein de la sphère État et de la sphère sociale par la constitution d'une agence unique de recouvrement** ».

Pour la DGFIP, le recouvrement mais aussi le contrôle sont donc visés par le passage en « **agences** ».

Rappelons que ces structures fonctionnent suivant les règles de droit privé et passent un contrat avec l'État. Dans ce cadre le statut n'a plus sa place. Le service public non plus.

Le ministre prévoit aussi la disparition de la séparation ordonnateur-comptable et du même coup crée les conditions pour la fermeture en masse des trésoreries de proximité.

Un appel d'offres sera lancé en 2019 « qui permettra à ceux de La Poste ou des ruralistes ou tout autre réseau » d'accepter ces règlements. La Poste, les

bureaux de tabac, et pourquoi pas les grandes chaînes de supermarchés pour encaisser les produits de l'État ou des collectivités ! Après l'impôt sur le revenu collecté par les entreprises, il s'agit d'une nouvelle privatisation : celle du recouvrement d'une partie des recettes de l'État.

Concernant l'accueil, il est question de n'avoir plus qu'un seul SIE et un seul SIP par département.

DESTRUCTURATION

Le **transfert des services** actuellement dans les métropoles vers les territoires ruraux ou péri-urbains (lesquels ?), au nom d'économies en matière d'immobilier, va servir de prétexte à des **fermetures de service en masse et à des mutations forcées**.

DÉGRAISSAGE

Le ministre n'a pas donné de chiffres de suppressions d'emplois, mais il a déclaré que *«toutes ces transformations auront un impact sur notre organisation. Il serait **illusoire de croire qu'elles ne s'accompagneront pas d'une baisse de l'emploi public**, tant nous allons changer la nature de nos missions et gagner en efficience»*.

*Ce sont des dizaines de milliers d'agents et d'agentes qui à l'occasion de la fermeture de leur trésorerie, de leur ESI, SIE, de leur SIP, de leur service de direction ... vont se voir proposer une **mutation forcée ou un «départ volontaire»** vers une autre administration, une autre collectivité ou carrément hors de la **fonction publique** vers le privé ou le chômage.*

*Toutes ces annonces forment un plan cohérent de **démantèlement de A à Z de notre administration**, de nos emplois, de nos garanties statutaires et du service public. **Ce plan doit être retiré !***

Il n'y a rien à négocier dans ce cadre destructeur.

Seule la mobilisation la plus massive possible en ce sens des agents dans l'unité avec les organisations syndicales pourra contraindre le gouvernement à reculer.

Pour chacun d'entre nous, il en va de nos missions, de notre emploi, de notre avenir.

**NON AUX ABANDONS DE MISSIONS ET PRIVATISATIONS !
MAINTIEN DU STATUT GENERAL ET DE NOS STATUTS PARTICULIERS !
ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !
NON A LA LIQUIDATION DE LA DGFIP !
RETRAIT DU PLAN DARMANIN ET DES PROJETS CAP 2022 !**

Organisons-nous ! Rejoignez la CGT !